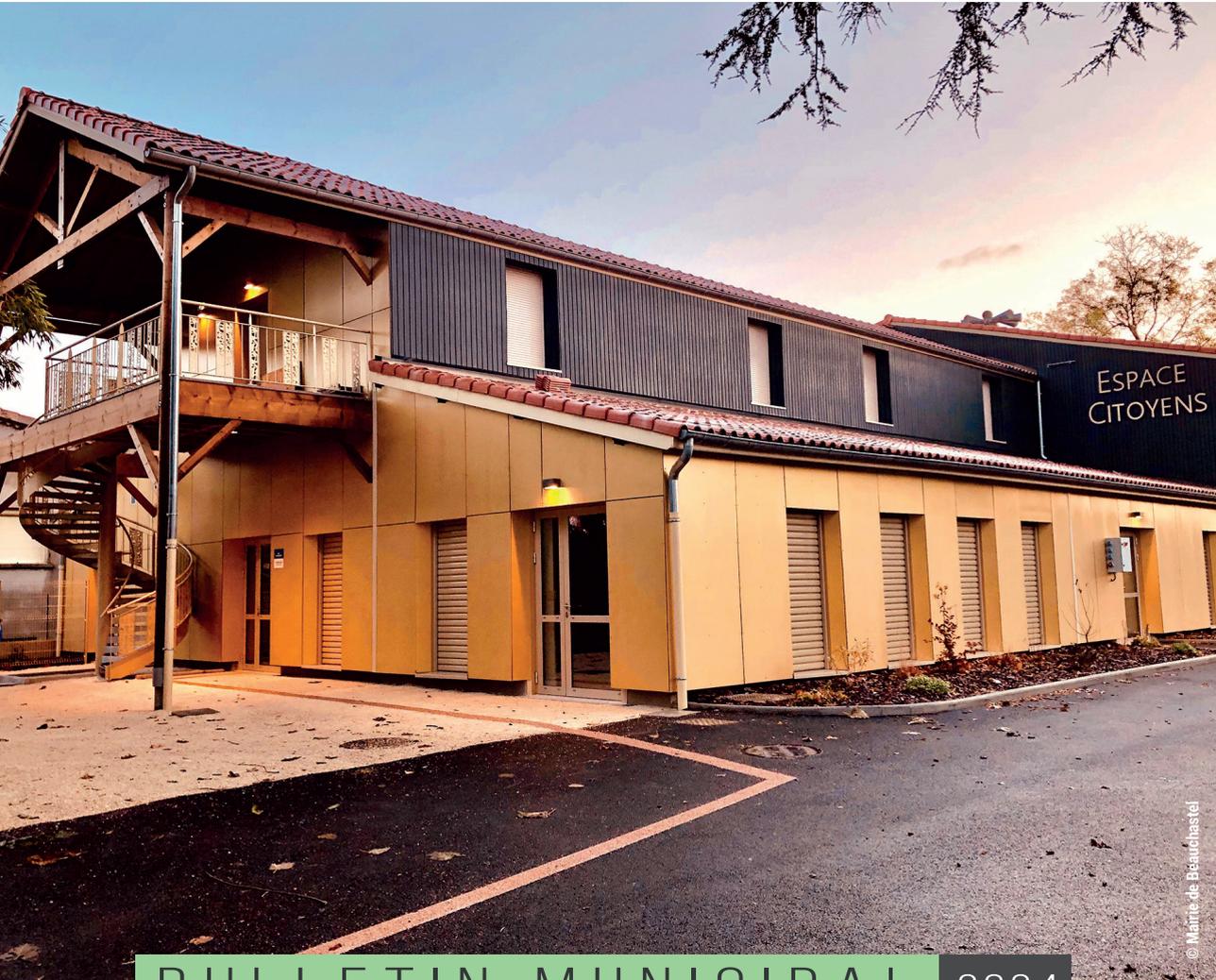


BEAUCHASTEL

Village de caractère Ardèche



BULLETIN MUNICIPAL 2024

SOMMAIRE

P.2 Mot du Maire

VIE MUNICIPALE :

- P.3 Vie scolaire
- P.4-5 Vie municipale
- P.6-7 Finances
- P.8-9 CCAS
- P.10-15 Travaux
- P.16-17 Urbanisme
- P.18 Assainissement
- P.19 Bibliothèque
- P.20-21 Tourisme
- P.22-23 Vie associative et sportive
- P.24-26 Culture et communication
- P.27-31 Associations
- P.32-34 Agenda
- P.35 Infos pratiques

MAIRIE

27 Route Basse Ville
07800 Beauchastel
04 75 62 23 84
www.beauchastel.fr
accueil@beauchastel.fr

Responsable de la publication :

Karine Takes - Maire

Maquette et infographie :

Crédit photos : Associations - Mairie
Infographie : Séverine Imp. Nouvelle
Impression : Imprimerie Nouvelle
Rédaction : SyM Communication
(Sylvie Merlet)
1000 exemplaires
Imprimé sur du papier 135g satiné

LE MOT DU MAIRE



Après le temps de l'action, il est important pour les élus de rendre compte de leur travail réalisé l'an passé.

2023 a été une année importante, marquée par la fin du chantier et l'ouverture de l'Espace Citoyens, l'installation du city stade, du box à vélos, la création d'un nouveau court de tennis, la poursuite de l'amélioration de l'éclairage public et des travaux de voiries... Des aménagements conduits sous la responsabilité des élus et des services municipaux dont je salue ici l'implication, le sérieux et le dévouement, au service des Beauchastellois.

Être au service de sa commune, c'est aussi tisser des liens de proximité avec les habitants, notamment lors des visites de quartiers que je conduis accompagnée par les élus. Ces réunions, comme les différentes manifestations associatives et rendez-vous municipaux, nous permettent de nous rencontrer, pour partager des moments d'échanges et de convivialité.

Je remercie sincèrement nos associations qui participent, tout au long de l'année, à l'animation de la commune. Merci à tous les bénévoles qui s'engagent aux côtés de la municipalité pour l'organisation de nombreux événements festifs.

Je sais d'ailleurs pouvoir compter sur eux pour la prochaine édition de la Fête Médiévale, où j'espère vous retrouver très nombreux.

Je ne saurais conclure sans rappeler que Beauchastel a été élu l'an passé « Plus beau village d'Ardèche ». Nous sommes tous très fiers de ce label qui valorise les atouts et les richesses patrimoniales, culturelles, historiques et touristiques de notre belle commune.

Karine Takes,
Maire.

VIE SCOLAIRE



Jean-Marie GERARD
Conseiller municipal délégué

Composition de la commission extra-scolaire :
Karine Takes (présidente) - Jean-Marie Gérard -
Christelle Busset - Frédéric Caenevet - Nadège
Besson

Les effectifs

En maternelle : 45 élèves répartis dans deux classes
À l'école primaire : 81 élèves répartis en 4 classes

Les activités en 2023

À l'école maternelle

- 10 séances de piscine et 8 de tennis ont été financées par la commune.
- différents exercices de sécurité ont été réalisés pour prévenir les inondations et les intrusions. Pour cette sensibilisation, du matériel sera prochainement mis à la disposition des enseignantes dans le cadre de la prévention des risques.

À l'école primaire :

- Les exercices de sécurité ont également été réalisés avec les enfants.
- Débuté à la rentrée scolaire 2021, le renouvellement du mobilier scolaire se termine cette année avec l'acquisition de tables et de chaises. Ainsi toutes les classes auront été équipées à neuf.
- Élémentaire : Changement de matériels dans les classes et remplacement des néons par un éclairage à LED dans toutes les classes.

Projets 2024

- Les enfants de l'école maternelle travaillent cette année autour du thème "Les couleurs au fil des saisons".
Réalisation de fresques et de danses pour la fête de fin d'année.

« Depuis le début de l'année scolaire, l'Espace Citoyens peut être utilisé par les écoles, en particulier la salle du dojo »



Préparation de la fête de l'école avec la réalisation de dessins colorés pour la fresque



Les enfants ont à leur disposition une table de tennis de table financée par l'USEP

VIE MUNICIPALE

INAUGURATION DE L'ESPACE CITOYENS

Samedi 13 janvier, la cérémonie des vœux municipaux a été précédée par l'inauguration de l'Espace Citoyens par Madame le Maire, les élus du conseil municipal, les sénateurs Anne Ventalon et Mathieu Darnaud, le président du département, Olivier Amrane, le député Hervé Saulignac, la conseillère régionale Isabelle Masseur et de nombreux élus du territoire.

« C'est un projet majeur que nous inaugurons aujourd'hui. Les Beauchastellois disposent désormais, en plein cœur de la commune, d'une nouvelle salle associative rénovée dans une démarche développement durable et qualité environnementale » a précisé Karine Takes en coupant le ruban tricolore.

Après plus d'un an de travaux, l'ancienne salle des fêtes Marly est devenue une salle pluridisciplinaire, ouverte aux associations, aux activités scolaires et à la bibliothèque.

L'agrandissement du lieu permet aujourd'hui d'accueillir différentes activités dans trois salles amovibles et un dojo avec deux vestiaires, complétés par un local technique, une salle de rangement en rez-de-chaussée et un ascenseur permettant l'accessibilité à l'étage.

Le coût du projet s'élève à 1,8 million d'€. La commune a bénéficié d'une subvention DETR de l'État à hauteur de 415 725 €, de 300 000 € de la Région (via le contrat Région signé avec la Capca), et de 150 000 € du Département. Le reste à la charge de la commune s'élève à 634 275 € en autofinancement et 300 000 € en crédit.



UN DÉFIBRILLATEUR A LA PORTÉE DE TOUS



Les défibrillateurs sont des équipements permettant de traiter en urgence une crise cardiaque due à une arythmie ventriculaire.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les ERP recevant du public de catégorie 5 doivent être équipés de défibrillateurs automatisés externes (DAE).

Afin de répondre à cette obligation et participer à cette démarche citoyenne de santé publique, les

élus ont décidé de positionner un défibrillateur extérieur sur la porte d'entrée du Dojo.

Pour faciliter l'accès à cet équipement vital, nous vous recommandons de télécharger l'application gratuite *Staying Alive* qui vous permettra de localiser rapidement le défibrillateur le plus proche en cas de besoin. En utilisant cette application, vous pourrez également recevoir des instructions précises sur la manière d'utiliser le défibrillateur en attendant l'arrivée des secours.

« La sécurité et le bien-être de nos citoyens s'inscrivent comme priorités municipales » précise Karine Takes. « C'est pourquoi, nous espérons que cette nouvelle initiative contribuera à renforcer la capacité de chacun à réagir rapidement en cas d'urgence médicale ».

VISITES DE QUARTIERS 2024

Au plus proche des habitants

Chers habitants, depuis 2021 nous vous rencontrons dans vos quartiers.

Cette année nous vous proposons 3 rendez-vous, organisés à l'Espace Citoyens, que vous pourrez visiter à cette occasion.

Aller à la rencontre des habitants est un moment de partage et de dialogue, une occasion pour nous, élus de parler de votre quartier, des projets de la commune et d'envisager l'avenir ensemble.



Lundi 17 juin - 18h30

Pour les habitants des rues Olivier de Serres, du 19 mars, des Sorbiers, des Mûriers, des Cerisiers, des Acacias, des Cyprès, des Eglantines ; allées des Tilleuls, des Iris, des Aubépines, des Jonquilles, des Vergers ; routes des Vignes, des Berges, du Vieux Rhône ; places des Ormeaux, des Prunus, des Erables ; impasse des Goëlands.

Mardi 18 juin - 18h30

Pour les habitants des routes du Vieux Rhône (côté Ile Blaud), de l'Ile Blaud, Basse Ville, des Ramières, du Serre, des Confluences ; allées des Pins, des Roses, des Mésanges, des Chênes, des Grives, des Merles, des Agrions, des Châtaigniers, des Oliviers, des Amandiers ; rues Henri Dunant, des Pruniers, des Abricotiers, Rieu de Vel ; impasses des Cèdres, des Noisetiers ; Sud Eyrieux ; montée des Marronniers.

Mercredi 19 juin - 18h30

Pour les habitants du Vieux Village ; Grande Rue, rues des Jardins, des Jardins Fleuris, des Terras ; Le Chareyron ; place de l'Eglise ; route de l'Eyrieux.

« Merci à nos agents communaux »



La richesse d'une collectivité se mesure par l'engagement et le dynamisme de son personnel. Karine Takes a souhaité mettre à l'honneur l'ensemble des services municipaux.

« Je remercie la fidélité et l'engagement des agents municipaux qui, aux côtés des élus garantissent et assurent le meilleur service public pour tous les Beauchastellois.

Leurs missions (administratives, techniques, culturelles, scolaires, sécuritaires) sont variées, quelques fois ingrates et mal connues, mais toutes assurées avec grand respect et sérieux.

Les compétences et professionnalisme de nos agents permettent de bien accompagner les habitants, d'informer et d'accueillir de nombreux touristes dans une commune aménagée, propre, accueillante et animée.

Au nom du conseil municipal, je souhaitais leur témoigner la reconnaissance à laquelle ils ont droit ».

Le personnel communal

- Secrétaire générale : Audrey Jeanningros
- Adjointes administratives : Marlène Dollé, Laetitia Mucel
- Brigadier chef principal : Damien Bénistant
- Responsable des services techniques : Philippe Perbet
- Chef d'équipe : Stéphane Damamme
- Adjointes techniques : Bernard Faugeron, Sophie Chabanis, Damien Monet, Nicolas Faure, Gwendoline Démolis
- ATSEM Ecole maternelle : Patricia Mayordomo, Nadège Savin
- Agents de service des écoles : Nathalie Hebrard, Elodie Salomon, Anna Popa, Dominique Derions
- Agent d'entretien : Aïsse Chesne
- Bibliothécaire : Julie Landry

LES FINANCES



Frédéric JAVELAS
Adjoint en charge des finances

2024 : un budget responsable, maîtrisé et équilibré

Le budget traduit, en terme financier, les recettes et les dépenses de la commune pour l'année à venir.

Les élus ont adopté le budget 2024 lors de la séance municipale du 9 avril 2024.

Malgré un contexte social, économique et géopolitique difficile, la hausse de l'inflation et les contre-coups de la crise énergétique, la commune a construit un budget responsable et rigoureux qui garantit la continuité de la qualité des services rendus aux habitants et la poursuite des investissements, sans augmentation des taux d'imposition communaux.

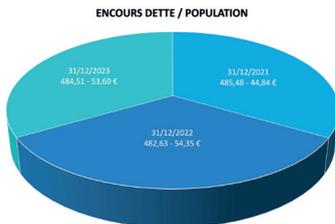
Composition de la commission : Karine Takes (maire et présidente), Frédéric Javelas (vice-président), Eric Seignobos, Remi Le Corre, Joseph Ojeil, Jean-Marc Bresson, Bastien Gaudevin

Taux endettement

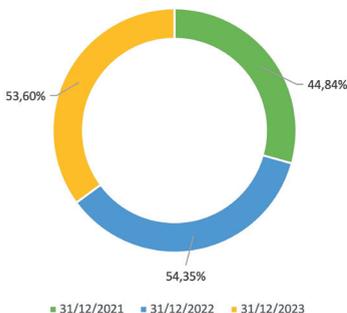
En bons gestionnaires, les élus conservent la capacité de financement de la commune : cet équilibre permet de financer des investissements ambitieux et nécessaires au développement de la commune.

= Le taux d'endettement baisse depuis trois ans : la commune peut continuer à investir aux services de ses habitants.

- Encours de la dette : 2,07 années (théoriques), offrant à Beauchastel une sécurisation de son taux d'endettement.



Taux d'endettement = capital restant dû (31/12/année) / RRF



Les dépenses de fonctionnement

| | CA 2021 réalisé | CA 2022 réalisé | CA 2023 réalisé |
|---------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Dépenses fonctionnement Total dont : | 1 529 965€ | 1 533 571€ | 1 536 669€ |
| Charges à caractère général | 455 281€ | 510 738€ | 530 830€ |
| Charges de personnel, frais assimilés | 717 459€ | 771 793€ | 749 112€ |
| Atténuation de produits | 29 459€ | 29 459€ | 30 492€ |
| Autres charges de gestion courante | 191 553€ | 201 396€ | 205 834€ |

Les dépenses réelles de fonctionnement, qui permettent à la collectivité de faire fonctionner tous les services, sont stables et contenues.

Grâce à une gestion maîtrisée et responsable, les charges à caractère général n'augmentent que de 3,9% en 2023.

Exemples de dépenses de fonctionnement :

- Entretien des bâtiments communaux (fournitures, entretiens, achat de matériel, réparation) : 51 308 € soit une augmentation 26,2% en 2023
- Doublement des frais de formation du personnel (obligatoire pour la police municipale, les

services techniques et le changement de nomenclature comptable) : 4 332 euros

- Augmentation de 30,7% de l'assurance multi-risques de la collectivité
- Versement à la CAPCA de 3 943,62 € au titre du service des ordures ménagères (dont 1 314,54€ au titre de la régularisation de la participation 2022 non versée) et de 7 779 € pour le service Autorisations du Droit des Sols
- Fournitures scolaires : 6 869 €
- Fêtes et cérémonies : 19 350 €
- Location de la borne connectée de télé-médecine : 3 571,20 €
- Contribution au Service Incendie s'élève à 51 998 € en 2023
- Contribution au Syndicat Mixte Ardèche Musicale : 8 455,47 €
- Subvention au Centre Communal d'Action Sociale : 8 000 €

Dépenses de personnel

Elles représentent 49% des dépenses réelles de fonctionnement et sont en baisse par rapport à l'année précédente. Les effectifs de la collectivité au 31/12/2023 se composent de 13 agents titulaires (9 temps complets et 4 temps non complets) et 7 agents non titulaires (3 TC et 4 TNC), soit 20 agents au total.

Les dépenses d'investissements

Principales opérations engagées par la municipalité pour équiper et développer la commune :

- Espace Citoyens : 1 151 797,73 €
- Travaux de voirie : 109 053,84 €
- Equipements sportifs (City Park, tennis, stade de foot) : 266 285,17 €
- Eclairage public : 10 729,01 €
- Achat de matériels (voiture, box à vélos, ordinateurs pour les écoles...) : 118 962,27 €

Pas d'augmentation des taux communaux

Pour la quatrième année, l'équipe municipale entend maîtriser la pression fiscale qui pèse sur les Beauchastellois. C'est un effort financier conséquent pour la commune qui continue à garantir des services de qualité pour les habitants et poursuit ses aménagements et ses investissements. **La taxe d'habitation ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.**

| | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|------|--------|--------|--------|--------|
| TFB | 28,18% | 28,18% | 28,18% | 28,18% |
| TFNB | 49,00% | 49,00% | 49,00% | 49,00% |
| TH | / | / | 2,75% | 2,75% |

Subventions aux associations

La commune accompagne et s'engage aux côtés des associations et de tous les bénévoles qui participent, tout au long de l'année, à l'animation de la commune. Cette année encore, les élus confortent l'aide apportée pour soutenir un tissu associatif dense et très dynamique, essence même du lien social et du « bien vivre ensemble ».

| | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|------------------|---------|---------|---------|---------|
| Subvention assoc | 26 310€ | 24 350€ | 28 275€ | 23 795€ |
| MJC | 17 023€ | 22 812€ | 22 812€ | 22 812€ |

NB : Depuis 2022 la Commune adhère au CNAS : montant annuel de la cotisation : 3 816€.

En 2023, la subvention allouée au COS a été maintenue par rapport à celle de l'année 2022.

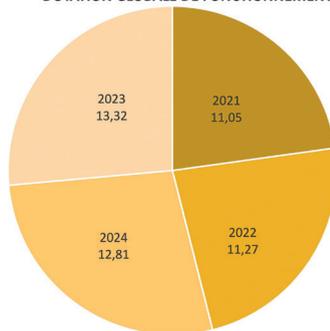
Attribution de compensation : CAPCA (montant AC)

La diminution de l'attribution de compensation est liée au transfert de la compétence « Enseignement musical » à la CAPCA.

| 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|------------|------------|------------|------------|
| 1 206 901€ | 1 192 011€ | 1 192 011€ | 1 183 557€ |

Dotation Globale de Fonctionnement

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT



2024 : chiffre prévisionnel

Dotation de Solidarité Rurale (DSR)

La DSR est attribuée aux communes de moins de 10 000 habitants pour contribuer au maintien de la vie sociale en milieu rural.

Elle représente en 2023 13,32 €/habitant.

CCAS • SOCIAL • SOLIDARITÉ



Nadège BESSON
Adjointe en charge du CCAS

Permanence : mardi de 17 h à 18 h sur rendez-vous

Ses actions en 2023

➤ 10 septembre : **premier repas partagé** organisé par le CCAS dans le pré vert de l'école élémentaire. Une trentaine de convives ont été ravis de partager, échanger, déguster de délicieux plats, salades, tartes, gâteaux salés et sucrés apportés par chacun, autour du verre de l'amitié offert par l'équipe municipale



➤ Samedi 2 décembre : le **repas des aînés** a réuni 97 Beauchastellois dans le nouvel Espace citoyens. Le traiteur Jérôme Boissy, de Montoisson, a régalié les convives et le groupe Entr'Amis de Portes les Valence les a fait danser et chanter. Un bon moment de convivialité, de partage et d'amitié.

Le Centre Communal d'Action Sociale s'adresse à tous les Beauchastellois. Il est à l'écoute et engage des actions de solidarité envers les personnes en difficulté, il accompagne les jeunes et les familles, il reçoit et suit les demandes de logements sociaux et tisse des liens avec les seniors. Il travaille aussi en lien direct avec la MJC Centre Social Trois Rivières, qui porte et anime des actions en faveur de la petite enfance et des adolescents, et avec le Centre médico-social de la Voulte sur Rhône.

Composition de la commission : 5 membres du conseil municipal : Karine Takes (maire et présidente), Nadège Besson (adjointe), Sandrine Dorne, Jessica Fereyre, Valéry Henry.

4 représentants associatifs de la commune : Yolande Ranc (représentante de la CFDT, Corinne Nouveine (représentante de la MJC Centre Social les Trois Rivières), Emmanuelle Taillard (représentante de la Croix rouge), Fabienne Granclère (Comité des Fêtes).



➤ **Distribution des colis de Noël**



Les seniors de plus de 70 ans qui n'ont pu participer au repas de Noël ont reçu un colis gourmand confectionné par l'entreprise Gamm Vert de la Voulte. Deux journées ont permis aux élus de distribuer les 150 coffrets remplis de délicieux produits régionaux. 10 Beauchastellois résidents dans

les maisons de retraite de Marcols les Eaux, Vernoux, Charmes et La Voulte et les 30 résidents de la FHMR Croix rouge de Beauchastel ont reçu un colis composé d'un ensemble bien être du magasin Le Bel Aujourd'hui de Beauchastel.

Inscriptions pour le colis et le repas 2024

Pour les nouveaux arrivants, à partir de 65 ans : se rapprocher du secrétariat de la mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Conditions : être âgé de plus de 65 ans, résider à Beauchastel, être inscrit sur les listes électorales. Les époux ou épouses n'ayant pas atteint cet âge peuvent aussi participer au repas.

> Prise de contact régulier pendant les périodes de canicule

Appels téléphoniques aux personnes isolées et fragiles pour maintenir un lien en période estivale

> Aides d'urgence

3 familles ont eu recours aux aides d'urgence

> Logement social

- 20 demandes de logement social ont été déposées à la permanence du CCAS
- La commission d'attribution de logement des bailleurs sociaux s'est réunie 6 fois

Les centenaires du village

Le CCAS a eu l'honneur de fêter l'anniversaire de deux dames centenaires du village

Judi 7 septembre : Paulette Pourret a reçu des fleurs, une boîte de bons chocolats et un livre

Dimanche 7 janvier 2024 : Martine Papini a reçu des fleurs et un ensemble de toilette



Ses actions en 2024

> Repas partagé

- dimanche 15 septembre

> Repas de Noël des aînés

- samedi 7 décembre

EN CAS DE BESOIN

MJC Centre Social Trois Rivières

07800 Beauchastel

04 75 62 08 17 - accueil@mjc3rivieres.fr

<https://www.mjc3rivieres.fr/>

France Services - La Voulte-sur-Rhône

MSAP – maison des services publics

1 rue Hannibal - 07800 La Voulte-sur-Rhône

04 28 70 25 37

msap.lavoulte@privas-centre-ardeche.fr

<https://www.france-services.gouv.fr>

Accompagnement social et administratif

Coop Appart - allée des Acacias à Charmes sur Rhône - 06 31 97 30 90

Permanence tous les mercredis de 9 h à 12 h

Les Restos du Cœur

1 rue Général Voyron

07800 La Voulte-sur-Rhône

04 75 44 08 79

ad07.restosducoeur.org

Assistance administrative au domicile des personnes âgées

Secteur de la vallée de l'Eyrieux (Hélène Rochier)

07 60 80 95 45

AAD (Ardèche Aide à Domicile)

Antenne de la Voulte sur Rhône - 6 rue de Rivoly

04 75 62 21 87

AFAD (Association Familiale d'Aide à Domicile)

32 avenue Louis Antériou - La Voulte sur Rhône

04 75 62 21 11

ADMR Pays de Vernoux Rhône Crussol

12 rue du Grand Mail - St Péray

04 75 55 20 20

vernoux.rhone.crussol@fed07.admr.org

Aide au Permis de Conduire

Les aides pour passer mon permis de conduire en Ardèche Drôme :

<https://ardeche-drome.info-jeunes.fr/les-aides-pour-passer-son-permis-de-conduire-en-ardeche-drome>

TRAVAUX

La commission « travaux » organise et aménage l'espace public de la commune avec les projets votés en conseil municipal. En lien avec les services techniques, elle assure aussi tous les échanges avec les entreprises, les architectes, les collectivités partenaires et les institutionnels.



Eric SEIGNOBOS
Adjoint en charge
de l'urbanisme
et des travaux

Joseph OJEIL
Conseiller municipal
délégué aux travaux

Composition de la commission :

Karine Takes (présidente), Eric Seignobos (vice-président), Frédéric Javelas, Frédérique Champ, Nadège Besson, Joseph Ojeil, Véronique Buttez (membres)

Permanence d'Eric Seignobos : jeudi de 9 h à 12 h sur rendez-vous

Principaux travaux réalisés en 2023

Du 20 au 24 février

Aménagement du massif du vieux village



27 février

Aménagement du terrain de jeux Savinas Confection des trois dalles béton



9 mars

Installation des tables bancs et des corbeilles urbaines - Réalisé par les Ets JARJAT



22, 23, 24 et 25 mai

Travaux de goudronnage rue des Abricotiers et allée des Oliviers - Réalisés par les Ets SCR



13 juin

Pose d'une prise Green Up - Réalisée par les Ets JT Elec pour le nouveau véhicule municipal (840.42€ TTC)



14, 15, 16 et 19 juin

Remplacement de la clôture au stade de foot Réalisé par les Ets C'Clot pour un coût de 28515.60€ TTC



20 juin

Démarrage des travaux du City Parc : terrassement, pose et goudronnage de la dalle



28 et 29 juin

Déploiement des colonnes des ordures ménagères Réalisé par les services de la CAPCA



25 août 2023

Achat d'une Dacia Spring pour les services municipaux Véhicule (19 613.76€ TTC) et flocage (334.80€ TTC)



Du 25 au 29 septembre

Pose d'une climatisation réversible à l'Espace La Succulente (14 959.91€ TTC).

Réalisée par les Ets Vignal
Pose d'un extracteur d'air



À partir du 30 août 2023 jusqu'au 25 janvier 2024

Aménagement des courts de tennis

- Attribution du marché aux Ets Laquet Tennis (167 580.77 € TTC) : pose des fourreaux pour les serrures électriques, tranchée pour les eaux pluviales, préparation à la pose des bordures, livraison des caniveaux, livraison des poteaux extérieurs pour le grillage, pose des bordures.
- Intervention des Ets MBTP pour reprendre la canalisation des eaux usées du gymnase (5585.14€)
- Intervention des Ets Vignal pour la pose du coffret électrique (2666,51 € TTC)
- Mise en forme et gourdonnage de la plateforme par les Ets Cheval E26
- Contrôle des travaux par le bureau de contrôle A2C
- Pose du grillage et création de l'accès PMR
- Formation NEOP avec le Tennis Club
- Activation des badges

Du 16 au 20 octobre

Installation de garde-corps au vieux village et d'une rampe à la salle à gradins

Réalisé par les Ets Minodier 2023 pour un montant de 7944.00€ TTC



25 novembre

Plantation de 8 arbres (4 Fraxinius Ornus et 4 Liquidambar) sur le terrain de jeux Savinas

2023/2024

Eclairage public : du traditionnel au LED Installation d'ampoules à intensité lumineuse modulable sur les luminaires : montée des Marronniers, allée des Châtaigniers, parking de la Rampe, route Basse Ville, route Des Ramières.



De juin à août

City Park

Descriptif des travaux, débutés le 20 juin : terrassement, pose des bordures, goudronnage du terrain. Installation de la structure entre le 31 juillet et le 4 août.



Aménagement de la Place de l'Eglise

C'est l'un des deux projets phares de la fin du mandat, très attendu par les Beauchastellois. Cet aménagement va privilégier la déambulation piétonnière, dans une ambiance conviviale et chaleureuse où sera préservé son caractère provençal.

La place de l'église est historiquement lovée au coeur d'un paysage naturel remarquable. Son aménagement permettra de valoriser ce lieu, surplombant la vallée de l'Eyrieux, cher à tous les habitants. Le lieu deviendra un espace central de convivialité, en lien direct avec la Succulente, à l'ombre de la Treille, entièrement dédié aux piétons, un espace public animé et chaleureux où les déplacements automobiles sont encadrés et régulés.

Le projet

- Les circulations sont maîtrisées grâce à des « obstacles » qui font alors ralentir la vitesse des véhicules. Bien que la Place soit traversée de toute part, l'aménagement permettra une pacification de l'espace.
- Les deux stationnements en «dépose minutes» ainsi qu'un stationnement PMR existants seront conservés.
- Les usages des modes doux sont conservés, renforcés et développés. Des arceaux vélos seront installés au niveau de l'entrée de la Place, sur l'extrémité de la rampe.

Les plantations

Le grand platane existant est conservé, marquant l'entrée de la place et apportant une belle ombre appréciable en été. L'âme de village de Provence sera confortée par la plantation de trois autres arbres au développement moyen, adaptés au milieu urbain. Apportant du charme et une touche de poésie, glycines, rosier, jasmin d'hiver, vivaces, graminées, essences aromatiques et méditerranéennes persistantes viendront ombrager la Treille et verdirent l'espace.

L'eau

La rivière de l'Eyrieux, la rue du ruisseau, la canalisation souterraine : le vieux Village de Beauchastel et sa place de l'Eglise possèdent un lien fort avec l'eau. Tel un fil conducteur, le projet privilégie et raconte le chemin de l'eau. Il accompagne et/ou redirige les pentes de manière à faire couler les eaux de pluie au centre de la place, puis jusqu'au ruisseau.

Le mobilier

Pour conserver son esprit « provençal » et convivial, des fauteuils en bois seront disposés autour de la fontaine et deux grandes tables sous la Treille.

Des arceaux vélos seront installés à l'extrémité de la rampe et une signalétique en laiton accompagnera les revêtements de sols (logo PMR incrusté dans le sol, clous pour délimiter les places de stationnement).

Enfin, pour sécuriser le lieu, un garde-corps sera installé au niveau du « balcon » sur le ruisseau.

La Treille

Elle constitue l'objet architectural et l'élément identitaire de cette transformation. En lien direct avec la Succulente, La Treille, avec ses deux structures en acier au design contemporain, révélera toute sa beauté lors de la floraison des glycines.

Maître d'ouvrage : commune de Beauchastel
Maître d'œuvre : Agence APS, Aurving

Montant prévisionnel des travaux : 340 930 €
Planning des travaux : de décembre 2024 à avril 2025



La transformation de la Place de l'Eglise



Restructuration de la Maison de Santé

Afin de développer l'offre de soins sur la commune, la municipalité s'est engagée dans la réhabilitation de l'ancienne mairie de Beauchastel en maison de santé. Ce projet est l'un des investissements majeurs pour les deux prochaines années.

Le rez-de-chaussée du bâtiment assure actuellement la fonction de cabinet médical : le projet consistera à transformer l'étage, qui accueille une salle de sport de judo, avec la création de 2 cabinets supplémentaires.

Le projet

Le rez-de-chaussée ne changera pas de destination professionnelle mais profitera d'une rénovation partielle acoustique et thermique, du remplacement de toutes les menuiseries du bâtiment et de l'isolation réalisée par l'extérieur. Un ascenseur permettra l'accessibilité au bâtiment et à l'étage. Le parking, avec ses 17 places existantes, restera en l'état.

L'accès

Le positionnement de la porte d'entrée restera inchangé. La rampe d'accès existante sera remise aux normes, complétée par la pose de deux nouvelles marches, l'extension du palier d'entrée et la création d'un nouvel accès au local bouliste, en façade Sud.

Matériaux et aspects extérieurs

Il n'est prévu aucune modification de la toiture et de la couverture.

Seules les façades seront refaites, ainsi que les menuiseries, complétées par la pose de volets roulant.

Maître d'ouvrage : commune de Beauchastel

Maître d'œuvre : AFD Architecture - La Voulte

Montant prévisionnel des travaux :

365 000 €

Département : 60 000 € - Région : 50 000 €

Programme des travaux

Dépôt du permis de construire :

début février 2024

Travaux : d'octobre 2024 à mars 2025



URBANISME

Futur projet sur Site du Vieux Village et de ses abords.

Respecter la réglementation

Le vieux village et ses abords, qui forment un ensemble paysager et naturel exceptionnel, sont inscrits à l'inventaire des sites pittoresques du département de l'Ardèche. Afin d'en préserver le caractère historique et architectural, tout projet ou aménagement doit obligatoirement respecter les règles du code de l'urbanisme et l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Les articles L.341-1 et R.341-9 du code de l'environnement et R.425-30 du code de l'urbanisme encadrent la réalisation de tout projet situé sur le Site Inscrit du Vieux Village ou ses abords.

L'architecte des Bâtiments de France doit, de plus, être consulté pour toute demande d'autorisation de travaux afin de fournir une appréciation, un argumentaire, en faveur de la préservation du patrimoine architectural, urbain et paysager, avec l'objectif de mettre en valeur ce patrimoine.

Les compétences de l'Architecte des Bâtiments de France (l'ABF) lui permette d'émettre un avis, éventuellement assorti d'une proposition de prescriptions ou de recommandations, au titre du patrimoine, de l'architecture, de l'urbanisme ou du paysage.

Afin de vous accompagner dans le montage de vos projets, voici les détails de la réglementation que vous devez suivre en matière de menuiseries, toitures et façades.

Les menuiseries

Les menuiseries sont des éléments d'architecture essentiels pour caractériser un immeuble. L'ABF va étudier chaque projet. Son objectif est d'entretenir les règles de l'art requises, sans dénaturation par l'emploi de produits standardisés (châssis en PVC, en aluminium, les volets roulants...) avec l'exigence de menuiseries en bois peint, avec souvent des vitrages partitionnés, volets battants également en bois peint, à seules lames verticales et ferrures.

Toutes les couleurs sont acceptables, à la condition d'être ternies par l'ajout de gris. Ce qui exclut de fait le blanc et le noir, ainsi que toutes couleurs vives.

L'intérêt est d'obtenir une valeur, une certaine luminosité, constante, mais d'avoir une couleur spécifique à chaque immeuble.

Par exemple, le rouge RAL 3000 est très vif, ce qui n'est pas satisfaisant. Mais le ton rouge sombre RAL 3004 est terne, ce qui l'associe aux façades.

Ce principe s'applique à toutes les couleurs :

- en vert, le RAL 6018 est trop artificiel alors que le RAL 6011 est harmonieux,
- en bleu, le RAL 5012 est trop marquant, alors que le RAL 5014 est très doux."



Toitures

Afin de respecter les savoir-faire traditionnels, les techniques anciennes et l'aspect du patrimoine bâti du village, le choix doit se porter sur des tuiles canal en terre cuite de ton brun-beige rosé, posées en courant / couvert, sans plaque de sous toiture. Des tuiles neuves à tenons sont acceptées pour les tuiles de couvert, afin de maintenir les nuances de tuiles patinées. Les rives doivent être en tuiles rondes, scellées au mortier de chaux, tout comme les faîtières. Les châssis de toit doivent être posés en encastré, sans volets roulants extérieurs.

Façades

L'architecte des Bâtiments de France demande des « enduits à la chaux ». De plus, elles sont soumises aux dispositions du PLU, approuvé en février 2020 qui indique :

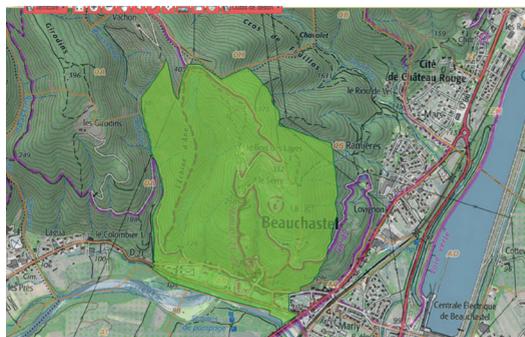
« Les matériaux et couleurs utilisés devront s'harmoniser avec les éléments du voisinage (bâtiments existants et campagne environnante) et donc s'inscrire dans la même gamme de teintes et la même tonalité. L'emploi de couleurs tranchant sur l'environnement (couleurs vives, couleurs très claires) est interdit, comme les imitations de matériaux (fausses briques, faux murs de pierres, faux bois), l'emploi à nu à l'extérieur de matériaux fabriqués en vue d'être recouverts d'un parement ou enduit (carreaux de plâtre, briques creuses, plots de ciment...) ».

- Tout projet de travaux ou d'aménagement est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. L'UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) se tient à la disposition des demandeurs pour les orienter de manière circonstanciée dans leur projet de travaux. : udap.ardeche@culture.gouv.fr

- Les services municipaux restent à votre disposition pour vous aider dans toutes vos démarches.

A l'inventaire des sites pittoresques du Département de l'Ardèche

Un arrêté, signé le 2 avril 1976 par le Ministre des Affaires culturelles, inscrit l'ensemble formé par le village de Beauchastel à l'inventaire des sites pittoresques de l'Ardèche. Ce lieu est placé sous la protection des sites et monuments naturels, instituée par la loi du 21 avril 1906, qui permet la reconnaissance de la valeur patrimoniale des paysages exceptionnels et fonde la notion de patrimoine naturel. Ce label est immuable mais impose que toutes demandes d'autorisation de travaux susceptibles soient soumis à l'Architecte des Bâtiments de France qui émettra un avis simple, sauf pour les travaux de démolition qui sont soumis à un avis conforme.



Périmètre du site inscrit de Beauchastel



ASSAINISSEMENT

L'assainissement comprend la collecte, le traitement et l'évacuation des eaux usées.

De manière collective, via une station d'épuration ou de manière non collective et autonome, avec une fosse septique, l'assainissement permet d'isoler et d'évacuer les eaux usées des ménages et des lieux d'activités (collectifs ou entreprises).

La CAPCA a aujourd'hui la compétence de la gestion des eaux usées de la commune de Beauchastel ; la délégation de service pour l'eau potable est assurée par le Syndicat Eau Potable l'Ayguo.

L'année dernière a vu la fin d'importants travaux sur l'île Blaud, avec la mise aux normes du réseau d'eaux usées et le renouvellement et le renforcement sur la réserve d'eau potable. De nouveaux travaux ont eu lieu en février 2024 pour raccorder la STEP vers le réseau de collecte gravitaire sur La Voulte.

Travaux 2023

Fin de l'aménagement sur l'île Blaud.

Les travaux ont consisté à :

- La pose de 930 mètres de canalisations de refoulement en PEHD de diamètre 110 mm
- La pose de 1 150 m de conduite d'eaux usées en grès et en gravitaire avec des tranchées allant jusqu'à 4.30 mètres de profondeur.
- La pose d'un poste de refoulement.
- Maîtrise d'ouvrage : CAPCA
- Maîtrise d'œuvre : SUEZ Consulting (agence de Valence)
- Entreprise titulaire du marché : RAMPA TP pour la pose des réseaux humides et en co-traitance avec COLAS pour les réfections de chaussées. Pompage Rhône Alpes pour le poste de refoulement.
- Coût des travaux : 695 000 €HT

En parallèle, conduite des études pour le raccordement de la STEP de Beauchastel au réseau de La Voulte sur Rhône. Demande des différentes autorisations auprès des autorités compétentes, DREAL, ARS..., et auprès du département, de CNR, pour le passage de la future conduite.



Descriptif des travaux 2024

- Lancement des travaux qui vont consister à la pose de 2 000 mètres de canalisations de refoulement en PEHD de diamètre 160 mm dont 200 mètres de canalisations de refoulement en encorbellement sous le pont de l'Éyrieux.
- Transfert des effluents depuis la station d'épuration de Beauchastel vers le réseau de collecte gravitaire sur La Voulte situé à quelques mètres de la conduite installé dans le drain CNR de La Voulte.
- Installation, en 2025 (prévisionnel), d'un poste de relevage afin de les renvoyer désormais vers le réseau gravitaire de La Voulte.
- Maîtrise d'ouvrage : CAPCA
- Maîtrise d'œuvre : SUEZ Consulting (agence de Valence)
- Entreprise titulaire du marché : RAMPA TP pour la pose des réseaux humides et en co-traitance avec COLAS pour les réfections de chaussées
- Début des travaux : mi-février 2024 - Fin des travaux : juin 2024
- Coût des travaux : 762 000 €HT



BIBLIOTHÈQUE

Un lieu d'échanges intergénérationnels au service de la lecture pour tous



Autour de Julie Landry, bibliothécaire, huit bénévoles (Carlos Ferreira Rato, Mauricette Milon, Jeanine Enjolras, Colette Berthaud, Sylviane Le Tirilly, Marie-Claude Luxereau, Alexia Pouech et Coline Morinière) vous accueillent et vous guident. L'équipe conjugue avec pugnacité et enthousiasme le lien entre les générations en proposant des animations qui font plaisir aux plus petits comme aux plus grands.

À la demande

Plus de 300 adhérents font vivre la bibliothèque municipale, lieu de culture et d'échanges, qui recense environ 7 000 titres en tout genre : romans, policiers, bandes dessinées, albums pour enfants, documentaires...

Des nouveautés arrivent régulièrement sur les rayonnages, même si d'anciennes références, comme la série des « Martine » ou du « Club des Cinq » sont toujours plébiscitées.

La consultation est libre, l'abonnement annuel pour le prêt est de 7 euros par an pour les adultes et gratuit pour les enfants jusqu'à 18 ans. L'inscription permet l'emprunt de 4 livres et 3 CD pour une durée de 3 semaines

Bibliothèque municipale

Rue Olivier de Serres - Tél : 04 75 85 31 60

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h - 18h30

Mercredi : 10h-12h / 15h-17h

Jeudi : 16h - 18h30

Vendredi : 16h - 18h

Samedi : 10h - 12h

Permanences des bénévoles samedi et vendredi

Animations 2024

L'évènement phare de cette année a été les « Rencontres autour du livre » organisées **dimanche 24 mars à l'Espace Citoyens, qui ont accueilli 28 auteurs venus présenter leurs livres.**

Jeudi 4 avril, les élèves de l'école maternelle de Beauchastel ont bénéficié d'une intervention théâtrale par Caroline Drot.

La première séance des cafés-lecture, **samedi 21 septembre**, sera animée par Coline Morinière.

Le mois de novembre offrira aux Beauchastellois une projection d'un film, suivie d'une rencontre-débat avec le réalisateur, dans le cadre des « Sentiers du Doc ».

Fête de la Science : voir pages agenda

Enfin, pour fêter la fin de l'année tous ensemble, la bibliothèque présentera son spectacle de Noël.

Lecteur passionné ou simple curieux ? Poussez la porte de la bibliothèque municipale pour découvrir les milliers de livres référencés, triés et rangés par les bénévoles qui vous accueilleront, le sourire aux lèvres.



Lors du Salon du Livre

TOURISME

Beauchastel « CŒUR DE TOURISME »



Frédéric JAVELAS

1^{er} adjoint en charge du tourisme

Composition de la commission : Frédéric Javelas (président), Frédérique Champ, Nadège Besson, Rémi Le Corre, Bastien Gaudevin

Labellisé village de caractère depuis septembre 1998, implanté sur le territoire touristique « l'Ardèche Buissonnière », Beauchastel a été élu plus beau village d'Ardèche » en 2023, dans le cadre du concours annuel organisé par le Dauphiné Libéré et le Progrès.

Ce titre met à l'honneur et valorise la richesse patrimoniale, les atouts géographiques et historiques, le dynamisme de la vie associative et culturelle de la commune, très fière de ses origines médiévales.



La remise officielle s'est déroulée en juin dernier en présence du maire, Karine Takes et de Frédérique Champ, adjointe en charge de la culture

Actions 2023

Les Beauchastellois bénéficient désormais de deux équipements de qualité pour leurs activités sportives et de loisirs.

› Mise en service d'un box sécurisé pour les vélos



L'abri vélo modulable et éco-responsable, installé sur le parking en bas du vieux village, a été conçu dans un container maritime par la société « ByCommute ». Eclairée toute la nuit grâce à un panneau solaire, le box accueille 8 vélos à l'intérieur, dont 4 avec recharge à assistance électrique et carrioles familiales. A proximité, 2 emplacements pour 4 vélos à l'extérieur ont été matérialisés.

ByCommute est née de la vision commune de Guillaume et Quentin, deux entrepreneurs passionnés par la mobilité durable et l'innovation écologique. Leur entreprise, spécialisée dans la création d'abris pour vélos sécurisés et éco-responsables utilise des containers maritimes recyclés. Elle rend le vélo accessible à tous et encourage une mobilité douce et écologique.

Tarif pour les touristes :

- 2h : 1€ puis 0,50€ heure supplémentaire
- 1 jour : 4€
- 1 semaine : 10€
- Tarif administré de la commune : 60€ l'année
Contacter la mairie pour avoir le lien

Mode d'emploi

Le code est à conserver.

Mon vélo est dans l'abri mais je ne me souviens plus du code pour le récupérer ?

Vous pouvez le retrouver dans l'email reçu lors du dévrouillage de l'abri.

Dois-je attacher mon vélo dans l'abri ?

Les vélos mis en consigne doivent obligatoirement être munis d'un antivol qui sera utilisé pour fixer les vélos aux arceaux de stationnement. L'exploitant ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des vols et dégradations qui pourraient intervenir.

Je souhaite prolonger la durée de mon stationnement à distance.

Contactez l'accueil de la mairie pour avoir votre code d'accès : 04 75 62 23 84

* Il est formellement interdit sur les courts : de jeter des bonbons, du chewing-gum ou tout autre déchet, de fixer un objet quelconque au sol, aux murs, aux cloisons, de fumer dans l'enceinte, d'entrer avec des vélocycles, de pratiquer rollers, trottinettes, de faire pénétrer des animaux, d'apporter du mobilier.

Les modalités d'utilisation sont affichées sur le box à vélo et sur la porte du court de tennis, détaillées sur le site internet de la commune et disponibles à la mairie.

➤ Ouverture du court de tennis n°4



Les Beauchastellois et Beauchastelloises sans licence de tennis, peuvent dès à présent utiliser gratuitement le terrain de tennis n°4, situé à côté du gymnase (route du vieux Rhône).

Mode d'emploi

Faire le code 3588 sur la porte d'entrée.

Créneaux disponibles

(hors compétitions du club)

Mardi de 9h à 11h, mercredi de 14h à 16h, jeudi de 17h à 20h, dimanche de 14h à 17h.

* Les parents sont responsables de leurs enfants sur le court.

➤ Renouvellement du partenariat avec l'Office de Tourisme « Privas Centre Ardèche » pour soutenir et favoriser les acteurs économiques et touristiques installés dans la commune

➤ Permanence estivale pour l'accueil touristique à la Succulente



Point Info - Cœur d'Ardèche

Ouvert du 8 juillet au 7 septembre :

- lundi, mardi, mercredi de 10h30 à 12h30 et de 16h à 18h

- jeudi de 10h30 à 12h30

- vendredi de 16h à 18h

Pour la fête médiévale :

- samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30

- dimanche de 9h à 12h30

Nos partenaires incontournables :

- Agence Développement Touristique de l'Ardèche - <https://pro.ardeche-guide.com/qui-sommes-nous>

- Office du Tourisme « Privas Centre Ardèche »

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

La commune est fière et reconnaissante de l'engagement et du dynamisme des associations de Beauchastel. Très actives, elles proposent de nombreuses manifestations culturelles, sportives, caritatives, sociales, de loisirs... qui invitent les Beauchastellois, tout au long de l'année, à se retrouver pour partager de beaux moments de convivialité et de « vivre ensemble ».

La municipalité accompagne cet élan associatif grâce à l'attribution de subventions, de prêts de salles et de matériel.



Rémi LE CORRE

Adjoint en charge des sports et des associations

Commission : Karine Takes (présidente), Rémi Le Corre (vice-président), Christelle Busset, Frédéric Caenevet, Lydie Depuydt, Bastien Gaudevin (membres)

Les rendez-vous de 2023

• Beauchastel « Terre de Jeux 2024 »



• Passage du Paris-Nice



• Août : inauguration du city-stade



• Septembre : départ du Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche



• Septembre : forum des associations



• Nouveaux courts de tennis



Les rendez-vous de 2024

- Vendredi 6 septembre : forum des associations - De 16h30 à 19h30 à l'Espace Citoyens



- 3 septembre : passage du Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche



22^{ème} TOUR CYCLISTE FÉMININ INTERNATIONAL DE L'ARDECHE

3 au 8 Septembre 2024



- 3/09 : Saint Fortunat sur Eyrieux (07) / Beauchastel(07)
- 4/09 : Tournon (07) / Saint Vallier (26)
- 5/09 : Avignon (84) / Bollène (84)
- 6/09 : CLM - Coudargues (30) / Méjannes le Clap (30)
- 7/09 : La Canourgue (48) / Le Mont Lozière (48)
- 8/09 : Le Pouzin (07) / Privas (07)

CULTURE ET COMMUNICATION

La commission « culture » programme les concerts et spectacles proposés par des artistes et groupes essentiellement locaux, souvent en partenariat avec les associations du village.

Les rendez-vous gratuits, invitent les Beauchastellois à partager tout au long de l'année de nombreux rendez-vous conviviaux autour d'une programmation culturelle et artistique de qualité.



Frédérique CHAMP

Adjointe en charge de la culture et de la communication

Commission : Karine Takes (maire), Frédérique Champ (vice-présidente), Christelle Busset, Françoise Ferroussier, Lydie Depuydt, Frédéric Moyne, Jean-Marc Bresson, Jean-Marie Gérard

Retour en images 2023

➤ Février : One Man Show « Mémé Castagne »



➤ Mars : Vernissage des expositions à la Succulente



➤ 8 mai : Cérémonie patriotique



➤ Juin : Concours balcons et maisons fleuries. Félicitations à Anne-Marie Laval qui remporte la catégorie maisons fleuries et à Erik Vanneau remporte la catégorie balcons fleuris. Des bouquets ont été offerts à Mme Jeanine Vialle, M. et Mme Yohann Clain et M. et Mme Bouraghda pour les remercier de leur participation.



➤ Juin : Nettoyage des berges de l'Eyrieux



➤ Juin : Réunion avec le député Hervé Sauligac (désert médical)



➤ Juillet : Ciné-Poly



➤ Juillet : Fête médiévale



➤ Août : Concert Joharpo



➤ Septembre : Inauguration de la Marianne



➤ Octobre : Castagnade



➤ 11 novembre : Cérémonie patriotique



➤ Décembre : Concours des maisons illuminées. Félicitations à Alice Doumayrou et Emile Clain



Les rendez-vous 2024

➤ Samedi 6 /dimanche 7 juillet : Fête médiévale (vieux village)



➤ Vendredi 26 juillet : le Piano vagabond - 20h30 (terrain de jeux sous le vieux village)



➤ Samedi 31 août
Nettoyons les berges de l'Eyrieux avec l'AAPMA (rdv place de la poste de 9h à 12h)



➤ Dimanche 15 septembre
: Repas Intergénérationnelle "Beauchaparty" - Repas tiré du sac - animations avec l'association XENTRICK SPORT FREESTYLE de Flaviac Show parkour freerun, prouesses acrobatiques (saut, vrille, salto) Spectacles barre verticale et canin (de 11h à 18h) au pré vert de l'école élémentaire Journée proposée par le CCAS et la Commission Culture.



➤ Dimanche 22 septembre : Journée internationale du Patrimoine / visite des locaux de la mairie, exposition de l'association Beauchastel Patrimoine (de 9h à 17h)
Exposition sur les Villages de Caractère organisée par l'association les Amis de Gurlhie (La Succulente).

➤ Dimanche 6 octobre : Chorale Soyons en Chœur (église de Beauchastel vieux village - 17h)



➤ Dimanche 20 octobre :
Castagnade, dégustation de châtaignes, marché de producteurs & de créateurs, animation musicale Beauchastelloise avec LA CLIKA JACK (de 10h à 18h)



➤ Jeudi 31 octobre : Soupe d'Halloween
Les habitants sont invités à se déguiser et à partager un moment festif

➤ 02 au 4 octobre :
Fête de la science (Espace Game-exposition)



➤ Décembre : animations de Noël

Visites gratuites du Village de Caractère avec Marianne Mercoeur (guide conférencière)
Rendez-vous sur la place de l'église

- Visites-découvertes
Jeudis 25 juillet, 8 août et 22 août à 10h
- Rallyes-photos
Jeudis 18 juillet, 1^{er} août et 15 août à 10h



Crédit photo : Juliette Chalaye

VIE DES ASSOCIATIONS

AAPPMA de l'Eyrieux au Rhône



L'association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques propose des ateliers « Pêche Nature » de 4 jours, à destination des enfants de 10 à 16 ans, afin de découvrir et/ou d'apprendre davantage sur les diverses techniques de pêche proposées.

Plus d'informations au 07 62 95 40 00 ou par mail à peche.eyrieux.rhone@gmail.com

Emmanuel VIALLE (responsable)

www.peche-eyrieux-rhone.com
peche.eyrieux.rhone@gmail.com

 Aappma de l'Eyrieux au Rhône

APE de Beauchastel



L'Association des Parents d'Elèves de Beauchastel a pour but d'améliorer la vie scolaire des élèves et de financer les différents projets scolaires (matériel, sorties, spectacles...) financés par la vente et l'organisation d'évènements tout au long de l'année scolaire.

Anthony MONERON (Président)

27 route Basse Ville - 07800 Beauchastel
ape.beauchastel@hotmail.fr

 APE Beauchastel

Amicale Pétanque Beauchastelloise



L'amicale compte 45 sociétaires qui se réunissent dans une atmosphère chaleureuse et dynamique.

Composition du bureau : Richard Poidevin (président), Corentin Baconnier (vice-président), Bernadette Rouveyrol (secrétaire), Lionel Ceyte (vice-secrétaire), Valérie Poidevin (trésorière)

06 49 15 44 06 - richard.poidevin@gmail.com

ASB Judo BEAUCHASTEL



Activités de Judo, Jujitsu (cours traditionnel et self défense) et Taïso (muscultation et remise en forme) au Dojo de Beauchastel.

Paul JUSTON (président)

06.41.29.60.28

asb-judo.beauchastel@hotmail.com

ASB Natation



Club de natation de loisir et compétition (école de natation - cours d'aquagym) réunissant environ 270 adhérents.

Bruno Chizat (président)

07 64 84 18 55 - asbnatation07@gmail.com

www.asb-natation.fr

 asbnatation.beauchastel.9

Badminton Rhône Eyrieux

Club réunissant des licenciés de tous niveaux pour pratiquer le badminton au gymnase de Beauchastel le mardi de 17h30 à 19h30 et le jeudi de 19 à 21 h.

Jérôme Coste

07 64 15 21 24 - jerome0726@gmail.com

 RHONE EYRIEUX BADMINTON

Beaucharabia



L'association fête sa 4^{ème} année d'existence et poursuit avec enthousiasme ses activités : 2^{ème} édition du festival Aire de Jazz, 4^{ème} édition des Mardis Perchés, animations autour du livre fin mars.

Sébastien CRISPINO (président)

06 30 06 29 73 - beaucharabia@gmail.com

 www.facebook.com/Beaucharabia

Beauchastel Patrimoine



L'Association « Beauchastel Patrimoine » est née le 26 mars 2023 et compte 30 adhérents.

Elle a pour objectif de faire des recherches sur l'histoire, le patrimoine matériel, ainsi que le patrimoine culturel immatériel de notre commune et de publier et vendre des ouvrages et documents pour diffuser les résultats de ses recherches. L'association présentera une exposition de photos de classes lors des journées du patrimoine.

Pierre Daniel (président)

04 75 62 01 78 - pierredaniel07@wanadoo.fr

Beauchastel Team Auto 07



Balade en voitures anciennes - road-book à la découverte de l'Ardèche pour tous propriétaires de voitures anciennes et personnes non propriétaires de voitures (passagers ou co-pilotes).

Muriel Moulin (présidente)

06 12 42 59 42

 Beauchastel Team Auto 07

Beauchastel La Voulte Tennis Club



Le «BLVTC » compte 126 d'adhérents/licenciés jeunes et adultes qui pratiquent le tennis les 5

terrains de Beauchastel et La Voulte sur Rhône.

Sélectionné par le Comité Drôme-Ardèche, le Club a intégré le dispositif régional « iDClub » mis en place par la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Tennis qui accompagne et conseille les clubs de tennis sélectionnés dans leur développement.

Plusieurs créneaux d'entraînements, encadrés par Christian et Benjamin, sont proposés aux jeunes et adultes durant la semaine.

2024 est une année importante pour le club avec l'inauguration des nouveaux courts de tennis dont les travaux ont débuté en août 2023.



Olivier Michel (président)

06 76 45 88 05 ou 06 83 81 25 63

blvtc07@gmail.com

 Beauchastel La Voulte Tennis Club

Boule Lyonnaise Loisir Beauchastelloise

Entraînement le mardi et le mercredi après-midi (ouvert à tous même pour initiation) au clos place de l'ancienne mairie ou à la maison des associations.

Philippe Lombard (président)

04 75 62 20 92 - ph.lombard@hotmail.fr

Boxe Evasion



Cours de boxe anglaise.

Manon Marotta (présidente)

06 69 47 98 04 - boxeévasion07@gmail.com

 boxe_evasion

Chats Méli-Mélo



L'Association de protection animale, Chats Méli-Mélo (ACMM) œuvre activement afin d'endiguer la surpopulation féline en mettant en place des conventions de stérilisations avec les communes. Les chats sont stérilisés, identifiés par la clinique vétérinaire partenaire de La Voulte sur Rhône et replacés dans leur zone d'habitat habituel.

Laëtitia HAUTREUX

Mairie de Beauchastel

Club Sub-Aquatique Beauchastellois

Club de plongée pour l'apprentissage, la formation et la pratique de la plongée en piscine et en milieu naturel. Entraînements les lundis et vendredis soir à la piscine. Dans le courant de l'été, le club proposera des baptêmes gratuits sur une demi-journée à la piscine.

Daniel Chapus et Frédéric Marcel - 06 88 22 95

70 - 06 79 92 33 48

Lachal.emmanuelle@gmail.com

 Club subaquatique Beauchastellois

Comité des fêtes

Tout au long de l'année, les bénévoles proposent des manifestations à Beauchastel et apportent leur soutien à d'autres associations pour passer des moments conviviaux, notamment la vente de boudins, participation au Carnaval, participation à la Fête Médiévale, brocante, vin primeur, marché de Noël.

Teddy Vidot (président)

comitedesfetesdebeauchastel@orange.fr

 <https://www.facebook.com/comitefetes.beauchastel>

Ensemble et Solidaire UNRPA - Lou Bel Castel



L'association a pour but de rompre l'isolement des seniors en proposant différentes activités dans une ambiance chaleureuse, conviviale et bienveillante ; un repas avec animation par mois, loto, voyage à la journée. Activités hebdomadaires : marche douce le lundi après-midi, jeux de cartes et de société le vendredi après-midi.

Andrée Bertrand (présidente)
06 77 22 82 69

Equiteam Performance

Objectifs de l'association : promotion d'un rapport au cheval respectueux, initiation au renforcement positif, apprentissage de la lecture comportementale du cheval.

equiteamperformance@gmail.com

FC Eyrieux-Embroye



C'est un club de villages qui réunit 500 licenciés (des babies aux seniors), encadrés par une cinquantaine d'éducateurs et de nombreux bénévoles.

L'équipe fanion, évoluant en championnat régional 3 a remporté la coupe LauraFoot en fin de saison dernière ; les U13 féminines seniors ont participé à la finale nationale à Cap Breton.

Fabienne Maisonneuve et Jean-Michel Munier
06 80 60 8 41 - 06 84 23 61 05
<https://fc-eyrieuxembroye.footeo.com/>
secretariat.fcee@gmail.com
 <https://www.facebook.com/EyrieuxEmbroye>

Handball Rhône Eyrieux

Le HRE intervient dans les écoles de La Voulte, Beauchastel et St Laurent du Pape, au collège de La Voulte et au lycée de Privas. Calendrier des matchs et entraînements sur hbre.fr

Mme Marta Fillod Marta et Hélène Chazot (co-présidentes)
communication.hbre@gmail.com

Interdépartementale Chasse Drôme-Ardèche

L'Inter Chasse Drôme-Ardèche, association loi 1901, a pour adhérents les ACCA (Associations Communales de Chasse Agréées) de l'Ardèche et de la Drôme.

Mr Pialet (président)
inter.chasse@hotmail.fr

Les Amis de Gurlhie

L'association organise toute l'année diverses manifestations culturelles, à l'espace « La Succulente », qui a accueilli plus de 1 000 visiteurs durant la saison 2023. L'association a organisé pour la journée du Patrimoine une exposition de photos et un hommage à Yves Luxureau.

Jean-Marc Bresson (président)
04 24 74 54 91

Le Petit Voultain Tarot

Le club propose la pratique du jeu de Tarot de loisir ou de compétition.

Olivier Fabre (président)
clubbeauchastel@gmail.com

Les Vieilles Cafafes / Taraf de Beauchastel



Le groupe musical amateur, festif et intergénérationnel, composé de musiciens du coin, présente un répertoire composé de musique klezmer, tzigane, de musique traditionnelle d'Europe de l'Est et d'Italie.

Lionel Friedrich / Jerry Wojtkowski / Thiebault Matthäus - 06 19 78 49 48
 tarafdebeauchastel.fr
 taraf@lesvieillescarafes.fr

 facebook.com/tarafdebeauchastel/

L'ordre de la Croix d'Orient



Les membres de l'association, passionnés par les croisades templières et hospitalières, participent à de nombreuses manifestations : démonstration de combat lourd, maniement d'armes, animation d'ateliers, représentation de cérémonies d'adoubement, campement médiéval.

Michel Giulioni
 ordredelacroixdorient@hotmail.com

 l'ordre de la croix d'orient

Maison Marguerite



La Maison Marguerite ouverte depuis 2014, reçoit les mardis et jeudis de 10h30 à 17h0 jusqu'à 8 personnes dépendantes vivant à domicile. Les activités proposent de prolonger le maintien à domicile, entretiennent le lien social et préparent à une éventuelle entrée en établissement.

Catherine BONHUMEAU
 07 82 70 94 24 - maison.marguerite007@gmail.com

 www.facebook.com MaisonMargueriteBeauchastel/

MJC Centre Social 3 Rivières



La MJC Centre Social 3 Rivières intervient sur Beauchastel, Charmes Sur Rhône et Saint Georges Les Bains en proposant des activités culturelles et sportives, des centres de loisirs les mercredis et les vacances scolaires. Les équipes d'animation interviennent sur 5 périscolaires dans les 3 communes et sur le temps de la pause méridienne à Charmes.

- Pôles de compétences : enfance de 3 à 10 ans ; adolescent de 1 à 17 ans et familles (adultes seuls ou en famille) ; seniors

- Boutique gratuite le « Coop'Appart » à Charmes tenue par des bénévoles proposant le dépôt de vêtements, jouets, jeux, petits ustensiles : mercredi, samedi et dimanche de 10h à 12h

- Accompagnement avec un conseiller numérique le mercredi 10h à 12h à l'accueil de Beauchastel.

- Accompagnement administratif avec une conseillère en Economie Familiale et Social le mercredi de 9h à 12h au Coop'appart de Charmes

Maud Schuschnitz

04 75 62 08 17

6, bis rue Olivier de Serres

www.mjc3rivieres.fr - accueil.mjc3rivieres.fr

 mjc centre social trois rivieres

 mjccs3rivieres

La municipalité remercie toutes les associations et l'ensemble des bénévoles qui proposent de nombreux événements pour l'animation du village. Merci aussi pour leur engagement, tout au long de l'année à nos côtés et pour leur participation aux festivités organisées par la mairie.

AGENDA

JUIN

› Samedi 8 et dimanche 9

Tournoi FCEE U13 et U11
Stade de Charmes sur Rhône
FC Eyrieux-Embroye

› Mardi 25

« Les Mardis Perchés »
Gratuit Théâtre de Verdure
Beaucharabia

› Vendredi 28

Concours de pétanque
Parking du stade
ASB Natation

› Dimanche 30

Challenge Medhi Bouraghda
Piscine de Beauchastel
ASB Natation

› Samedi 22 Juin

Fête des écoles - APE

JUILLET

› Samedi 6

Journée familiale (pour les sociétaires)
9 h : Tête à tête
14 h Doublette
7 rue des Acacias
Amicale Pétanque Beauchastelloise

› Samedi 6 de 16h à 1h et dimanche 7 de 10h à 18h

Fête et marché médiévale - Spectacle nocturne
Vieux village
Mairie

› Du 8 au 28

Stage multisports ouvert à tous
Stade de Beauchastel
FC Eyrieux-Embroye

› Mardi 9

« Les Mardis Perchés »
Gratuit au Théâtre de Verdure
Beaucharabia

› Samedi 20

MTI Tours
Buvette
Stade de Charmes sur Rhône
FC Eyrieux-Embroye

› Mardi 23

« Les Mardis Perchés »
Gratuit au Théâtre de Verdure
Beaucharabia

› Vendredi 26

Le Piano vagabond
Concert de Marianne Schoendorff - 20h30
Terrain de jeux sous le vieux village
Mairie

AOÛT

› Samedi 3

Sprints
Piscine de Beauchastel
ASB Natation

› Mardi 6

« Les Mardis Perchés »
Gratuit au Théâtre de Verdure
Beaucharabia

› Samedi 31

Nettoyons les berges de l'Eyrieux avec l'AAPPMA
De 9 h à 12 h
Rendez-vous place de la poste
Mairie

› Samedi 31

La Tarafette
Soirée concert
Théâtre de verdure
Les Vieilles Tarafs de Beauchastel

SEPTEMBRE

› Vendredi 6

Forum des associations
De 16h30 à 19h30
Espace Citoyens
Mairie

› Samedi 7

10 h : doublettes ouvertes à tous
Au local de l'association
7 rue des Acacias
Amicale Pétanque Beauchastelloise

› Dimanche 15

Journée Intergénérationnelle "Beauchaparty" avec repas tiré du sac et animation avec l'association XCentric
De 11h à 18h au Pré Vert (école élémentaire)
CCAS et Commission Culture

› Dimanche 22

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, grande exposition de photos de classe des écoles de Beauchastel de 1920 à 2024 à la mairie
Beauchastel Patrimoine

› Dimanche 22

Brocante dans la grand-rue
Grand Rue de Beauchastel
Comité des Fêtes

OCTOBRE

› Vin Primeur

Gymnase
Comité des Fêtes

› Vendredi 4

Fête de la science
Exposition Tara
Espace Game à la
bibliothèque

› Samedi 5

Balade en voitures
anciennes :
à la découverte de l'Ardèche
Beauchastel Team Auto 07

› Dimanche 6

Chorale Soyons en Chœur
17h - Eglise de Beauchastel
Mairie

› Dimanche 6

Fête du club
Matinée : animation à la
piscine de Beauchastel
Repas à Saint Laurent
ASB Natation

› Dimanche 20

Castagnade : Dégustation
de châtaignes, marché de
producteurs & de créateurs,
animation musicale avec
Set de Note (violon, guitare,
accordéon) - De 10h à 18h
Mairie

› Jeudi 31

Soupe d'Halloween offerte :
les habitants sont invités à
se déguiser et à partager un
moment festif
Mairie

DÉCEMBRE

› Marché de Noël

Gymnase
Comité des Fêtes

› Samedi 7

11 h : Apéro-dîatoire
spécial Noël (pour les
sociétaires)
Au local de l'association 7
rue des Acacias
Amicale Pétanque Beauchastellois

MJC CENTRE SOCIAL 3 RIVIERES

› Vendredi 21 juin :

Fête des périscolaires -
bal pour enfants avec la
Cie Flic-Floc- animations
musicales ouvertes à tous
Buffet/Buvette
Le Pré vert

› Samedi 6 juillet

Participation à la Fête
Médiévale - défilé
batucada, saynettes

› Centre de loisirs d'été

3/10 ans
8 au 26 juillet - 26 au 30
aout - 21 octobre au 1^{er}
novembre

› Mercredi 28 /jeudi 29 août

Journées inscriptions
aux activités sportives et
culturelles, périscolaires,
CLSH de 10h à 13h - de
14h à 18h
Beauchastel

› Vendredi 6 septembre

Participation au Forum des
associations
Beauchastel

› Samedi 7 septembre

Participation à la fête des
familles
St Georges les Bains

› Vendredi 13 septembre

Lancement de la saison
24/25

› Lundi 16 septembre

Début des activités de la
saison 2024-2025

› Samedi 21 septembre

Fête des familles avec les
Centres sociaux Ardèche

› Jeudi 31 octobre

Halloween

› Vendredi 13 décembre

Concours du Pull moche

› Café Numérique

Animé par avec un
conseiller numérique
Croix-Rouge
Les mercredis de 10h à 12h
Beauchastel
04 75 62 08 17

**Démarche participative avec les
habitants et les acteurs de la vie
sociale : nous vous informerons
d'une soirée de lancement et
présentation du nouveau projet
social pour 2025/2029 prévue
en décembre.**

AAPPMA

« DE L'EYRIEUX AU RHÔNE »

› 15/16 et 22/23 juillet

Pêche au coup
(carpe et feeder)
Stage multi-pêche

› 19 au 22 août

Pêche au coup
(feeder et silure)
Stage multi-pêche pour les
enfants

› Samedi 31 août 9h-12h

Participation au nettoyage
des berges de l'Eyrieux et
de ses affluents organisé
par la Mairie

› 21 au 24 octobre

Pêche au coup
Pêche des carnassiers en
float-tube
07 62 95 40 00

Journées du Patrimoine

Les élus vous invitent à visiter les locaux de la mairie, dimanche 22 septembre de 9h à 17 h.

Exposition sur les Villages de Caractère, organisée par l'association les Amis de Gurlhie à la Succulente.

Ouverture du 8 juillet au 7 septembre

Maison d'exposition « La Succulente »

Place de l'église - Vieux village

- **Du 8 au 16 juin :**
Association Arts Cultures Couleurs
(peintres et sculpteurs)
- **Du 17 au 30 juin :**
Maison de retraite « Rivoly » de la Voulte
(peintures sculptures)
- **Du 01 au 14 juillet :**
Vizcaino et Patonnier (peintures)
- **Du 15 au 28 juillet :**
M. Bernabeu (aquarelles)
- **Du 29 juillet au 11 août :**
Sausse (sculptures et peintures)
- **Du 12 août au 25 août :**
Artistes de Beauchastel
- **Du 2 septembre au 15 septembre :**
Jonathan (peintures) expo Gurlhie
- **Du 16 au 29 septembre :**
Lalande Monin (peintures et sculptures)
- **Du 8 au 25 décembre :**
Association Arts Couleurs Cultures
(peintres et sculpteurs)

Point Information - Salle d'Expositions
« La Succulente » 04 75 42 16 15

Bibliothèque

➤ Fête de la Science

Escape Game

Mercredi 2 octobre dans l'après-midi
avec la MJC et Julie Landry, bibliothécaire.

Intervention de la mallette Tara le vendredi
4 octobre 2024 avec l'école élémentaire de
Beauchastel.

➤ Spectacle de contes

Le « fantastique voyage de Zébrinou »
avec Caroline Drot

Un mercredi après-midi en octobre ou en
novembre.

- **Projection d'un film** documentaire et débat
dans le cadre des « Sentiers du Doc » en lien
avec la Médiathèque Départementale d'Ardèche
en novembre.

Renseignements complémentaires :
04 75 85 31 60

**Informations sous réserve de modifications
de dernière minute**

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

- 📍 27 route Basse Ville
- 🕒 Lundi et mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h 30
Mardi : 9h - 12h / 14h-18h
Jeudi : 9h - 12h
Vendredi : 9h - 12h / 14h - 16h30

PERMANENCE DU MAIRE / CCAS

Mardi de 16 h à 18h sur rendez-vous
Mardi de 17 h à 18h sans rendez-vous

POLICE MUNICIPALE :

- ☎ 04 75 62 23 84

SERVICE TECHNIQUE

- ☎ 06 70 38 97 88

BANQUE POSTALE

- 🕒 Du lundi au samedi de 9h00 à 11h00

DÉCHETTERIE:

- 📍 Déchetterie La Voulte sur Rhône
ZA La Vignasse
Lundi : 14h00 - 17h00
Mardi - mercredi - jeudi - vendredi :
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Samedi : 8h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
- 🕒 Déchetterie pour les professionnels
Mardi - mercredi - jeudi - vendredi :
8h00 - 19h00

SYNDICAT EAU POTABLE AYGUO

- ☎ 04 75 58 25 48
- ✉ contact@ayguo.fr

PISCINE INTERCOMMUNAUTAIRE TOURNESOL (COMPÉTENCE CAPCA)

04 75 62 01 25
www.privas-centre-ardeche.fr
https://www.privas-centre-ardeche.fr/Piscine-a-Beauchastel
Lundi - mardi - mercredi - vendredi - samedi :
12h - 19h - Dimanche : 11h - 19h
Entrée 1,70€ enfants et 3,40€ adultes
Possibilités d'abonnement

TARIFS LOCATION SALLE DE L'ÎLE BLAUD :

- Pour le week-end : 350€
- Pour 1 journée : 200€
(hors samedi et dimanche)
- Activités commerciales : 350€ par jour

TARIFS LOCATION ESPACE CITOYENS :

Location gratuite pour les associations
Beauchastelloises.

- Pour les entreprises :
300€ la journée, 250€ la 1/2 journée

Pas de location aux particuliers
(voir salle des fêtes de l'Île Blaud)

DROITS DE CONCESSIONS :

Cimetière :

URNES : 15 ans / 400 € - 30 ans / 670 €
50 ans / 1000€

Les montants des droits de concessions dans le
cimetière communal sont :

Pour 30 ans : 315 € (concession simple) - 577,50 €
(concession double)

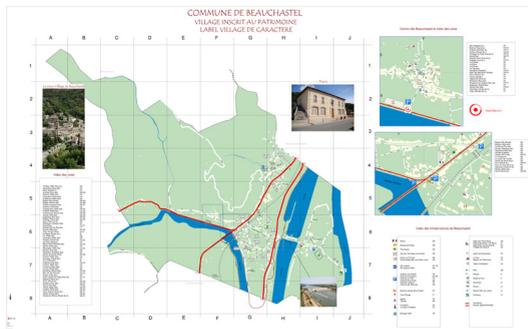
Pour 50 ans : 570 € (concession simple) - 1045 €
(concession double)

VOUS ÊTES NOUVEL ARRIVANT À BEAUCHASTEL ?

Nous vous souhaitons tout d'abord la bienvenue et
vous invitons à vous faire connaître à la mairie.

Un plan de la ville et l'agenda 2024 réunissant de
nombreuses informations de notre commune vous
seront remis à l'accueil.

N'hésitez pas à pousser la porte !



4^e édition

04 75 62 23 84 | www.beauchastel.fr

Entrée libre

Fête

Médiévale de Beauchastel

6-7 juillet 2024

Marché médiéval

Campements

Spectacles

Restaurations